



Le Doubs à Besançon



Après deux années de travail conséquent, le bilan du Contrat de rivière Vallée du Doubs touche à sa fin. Il a permis de compiler les réalisations, d'identifier les causes de blocage de certaines actions et d'actualiser l'état des lieux sur les cours d'eau du périmètre du contrat. Il s'agissait également d'évaluer le fonctionnement de la démarche (gouvernance, animation...) et de disposer de préconisations pour d'éventuelles adaptations d'une future stratégie.

Ce bilan aura permis de prendre du recul sur 8 années de mise en œuvre où durant lesquelles le contexte politique comme financier a eu des répercussions sur l'avancement des opérations.

L'élaboration d'une nouvelle démarche, concomitante aux élections municipales de 2026, permettra de sensibiliser les nouveaux élus et de démarrer un nouveau contrat avec une stratégie adaptée et partagée par tous.

Ce bulletin vous présente un retour synthétique sur ce "bilan-évaluation" et quelques études, en cours de réalisation ou réalisées sur le territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture

Le Président du Comité de rivière Vallée du Doubs,
Stéphane WOYNAROSKI
Conseiller régional de Bourgogne-Franche-Comté
Représentant de la Région à l'EPTB Saône et Doubs



[SYNTHÈSE DU BILAN]

La dernière partie du bilan du Contrat de rivière était consacrée à l'évaluation de la démarche et aux perspectives. Accompagné par un bureau d'études, l'objectif était d'analyser le fonctionnement de la démarche, de recueillir les points de vue et attentes des acteurs du territoire, et de produire une évaluation plus globale.



Un programme pertinent avec des moyens adaptés

Le Contrat a permis d'acquérir des connaissances et d'identifier les enjeux du territoire pour proposer des opérations ciblées et priorisées en cohérence avec le bassin. Au fil du temps, le contrat a évolué pour s'adapter en fonction de la faisabilité, de l'acceptabilité locale et des contraintes financières, tout en intégrant progressivement la question du changement climatique, devenue une préoccupation majeure en fin de période.

Les acteurs ont apprécié la qualité de l'animation et la mobilisation financière, tout en identifiant comme limites principales le manque de moyens humains dans certaines structures, les difficultés foncières et le reste à charge élevé. Ces éléments freinent encore la pleine réalisation des objectifs, mais globalement, les moyens engagés ont permis d'atteindre une mise en œuvre satisfaisante du Contrat.

Un contrat qui a permis des avancées

Concernant l'amélioration de l'état des milieux, les avis sont partagés entre une stabilisation de la dégradation, une légère amélioration ou des questionnements sur l'efficacité des actions. Les effets positifs sont encore récents, ils permettent a minima de sensibiliser. Enfin, le contrat a favorisé une gestion intégrée, renforcé la coopération entre acteurs et amélioré la connaissance des milieux aquatiques, posant ainsi les bases d'un avenir plus favorable.

Les élus reconnaissent globalement l'importance de la solidarité territoriale et n'ont pas remis en cause les choix de répartition budgétaire et d'actions. Les acteurs interrogés expriment une bonne satisfaction quant à l'organisation de la gouvernance, soulignant la représentativité des parties prenantes et la possibilité d'expression offerte par les instances.

Vers de nouvelles perspectives

Malgré quelques améliorations perceptibles sur des secteurs restaurés, la dégradation des milieux et les pressions restent bien présentes sur le territoire. Les impacts du changement climatique viennent s'ajouter à ces enjeux persistants. Il est nécessaire de maintenir la dynamique engagée dans le contrat de rivière, tout en s'adaptant à l'organisation du territoire depuis la prise de compétence GEMAPI.

Les discussions menées lors des ateliers du bilan ont permis de poser les bases et les contours d'une future démarche. L'élaboration d'un nouveau contrat se poursuivra en 2026 afin de proposer une stratégie adaptée aux nouveaux enjeux en matière d'eau, de biodiversité et de changement climatique.

Plus d'informations sur le bilan du Contrat



[ETUDES EN COURS]



Etude de l'impact du changement climatique Doubs Dessoubre - Doubs médian

L'étude prospective sur le changement climatique et les impacts sur les ressources en eau, démarrée en mars 2024, a vu l'achèvement de la première phase qui consistait en une évaluation du changement des 30 dernières années et la modélisation de l'évolution à venir à horizon 2050, ainsi qu'en mesurer les impacts sur les milieux naturels, la disponibilité en eau potable et les activités humaines.

Les tendances montrent une augmentation des températures, de l'évapotranspiration et de la fréquence des sécheresses ainsi qu'une baisse des précipitations estivales et des débits des cours d'eau en période d'étiage. La phase 2, démarrée au printemps 2025 consiste en la définition d'une stratégie d'adaptation. Deux ateliers de concertation se sont tenus en début d'été afin de prendre en compte les attentes et les besoins du territoire. Viendra ensuite l'élaboration d'un plan d'action et la concrétisation du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) Doubs Dessoubre, qui deviendra la feuille de route et de suivi pour la gestion quantitative et qualitative de l'eau pour le territoire.

Maîtrise d'ouvrage : EPAGE Doubs Dessoubre / EPTB Saône et Doubs

Coût de l'étude : 191 000 € TTC

Financement : Agence de l'eau (55 %),
Commissariat du Massif (18%), Région
Bourgogne-Franche-Comté (7%)

[Plus d'infos sur le projet](#)



Restauration du ruisseau de Soye Suivi 3 ans après les travaux

Une douzaine d'habitants de Soye ont participé à la réunion publique de restitution des suivis 3 ans après travaux sur le ruisseau du château. Les résultats sont encourageants : diversification de l'habitat piscicole, retour de 5 des 6 espèces de poisson attendues, températures de l'eau stables et favorables à la vie aquatique, meilleure connectivité entre le ruisseau et la zone humide, présence d'espèces patrimoniales comme l'agrion de mercure.

Quelques points restent à surveiller : la présence d'algues, un déficit en caches piscicoles et le maintien de pressions diffuses sur la qualité de l'eau.

Maîtrise d'ouvrage : EPTB Saône et Doubs par
délégation de la CC des 2 vallées vertes

Coût de l'étude : 13 600€ TTC

Financement : Agence de l'eau (50%),
Département du Doubs (30%)

[Plus d'infos sur le projet](#)



[ACTUALITES DIVERSES]



Comité de rivière 2025

Les membres du Comité de rivière se sont réunis en juillet dernier afin de partager et conclure le bilan du Contrat de rivière. Après de nombreux échanges et ateliers, la future démarche se reconcentrera sur les sous-bassins de l'axe Doubs : médiane, moyenne et basse vallée. Le Contrat Eau & Climat sera élaboré et finalisé courant 2026.



Changement d'équipe

Après 15 années passées sur différents sous-bassins versants du Doubs, Florence CARONE a quitté ses fonctions en fin d'année 2024. Elise VIENOT est arrivée en août pour prendre les fonctions de Chargée de mission Vallée du Doubs, référente sur le secteur en amont de Besançon.

> [Aller sur la page Internet du Contrat de rivière](#)



CONTACTS

E.P.T.B. ÉTABLISSEMENT PUBLIC
territorial du bassin
saône & doubs

Contrat de rivière
Vallée du Doubs
et territoires associés

Margaux CLAIN
Coordinatrice du Contrat
Référente secteur aval Besançon
06 68 21 95 73
margaux.clain@eptb-saone-doubs.fr

Elise VIENOT
Chargée de mission
Référente secteur amont Besançon
06 71 45 96 56
elise.vienot@eptb-saone-doubs.fr



Le Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), en application au 25 mai 2018, renforce vos droits individuels. A ce titre, nous vous informons que vos données font l'objet d'un traitement sous forme d'un annuaire et d'une liste de diffusion. Dans le cadre des activités de l'EPTB Saône et Doubs, cela nous permet de procéder à différents envois de newsletters. Ces données ne sont pas utilisées à des fins commerciales et publicitaires. En contactant le Service Communication de l'Établissement (communication@eptb-saone-doubs.fr), vous pouvez, à tout moment, exercer vos droits en terme de protection des données : droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition.

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}. Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur EPTB SAONE ET DOUBS.

[Se désinscrire](#)

Envoyé avec
Brevo